



Appel à porteur de projet

Ouverture d'une place en test d'activité agricole sur site équipé pour maraichage bio, PPAM ou culture spécialisée

Vous êtes porteur.euse d'un projet de production agricole agroécologique (maraichage ou PPAM) et vous avez besoin de terre, d'équipements et d'accompagnement pour tester grandeur nature votre projet professionnel afin de consolider votre projet, d'en garantir sa viabilité et de monter en compétences dans un cadre sécurisant.



Le test d'activité agricole

Le test d'activité permet durant 3 ans maximum d'être en autonomie sur son projet agricole (pas de lien de subordination, liberté de production (base cahier des charges AB) et commercialisation), dans un cadre sécurisant (accompagnement technique, humain, économique, avec peu d'investissement) dans le but d'en décider la poursuite et d'en garantir sa pérennité.

Le test concerne aussi bien les aspects techniques de la production (conduite des cultures, semis, plantation traitement, récolte etc.), que sociaux (organisation du travail, statut social) et économiques (gestion financière et commercialisation).

Dans certains cas, le Revenu Ecologique Jeune peut être mobilisé en complément de revenu durant le test d'activité (moins de 30 ans).

La couveuse agricole du 100e Singe

Espace-test agricole en archipel (adossé à un tiers-lieu nourricier), Le 100e Singe est créée depuis 2015 et membre du Réseau National des Espaces-Tests Agricoles.

Il accompagne et sécurise actuellement l'activité agricole de 10 producteurs en test (maraichage, plantes aromatiques, aquaponie, production florale) sur 6 sites maraichers tout autour de Toulouse.

Il met à disposition terres, moyens de production (en fonction de l'équipement des sites), portage social et juridique et un accompagnement individuel et collectif.

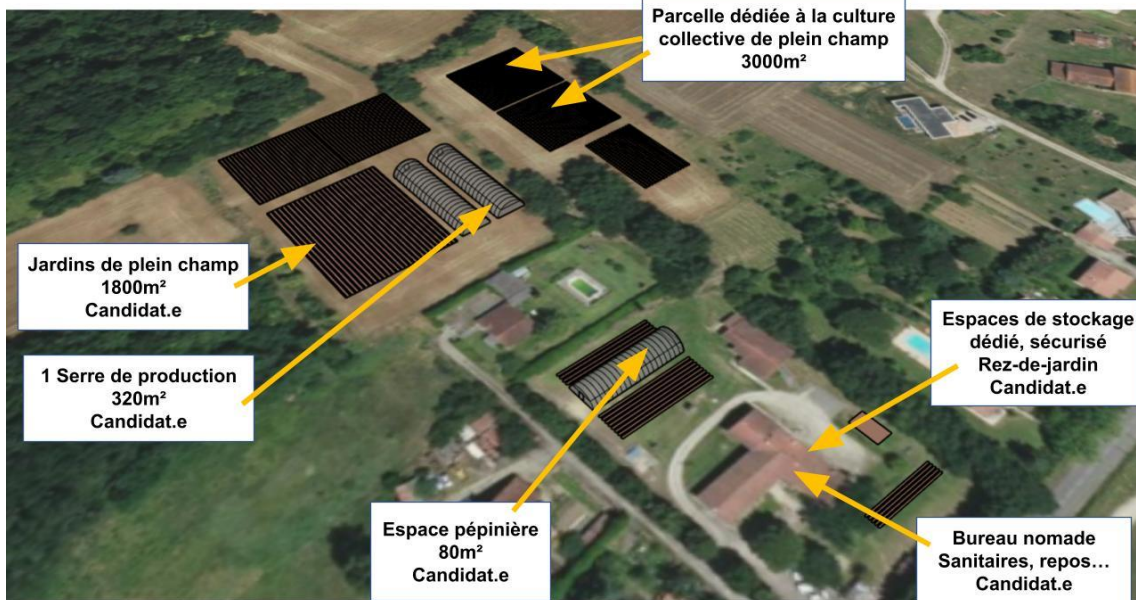
Profil des porteurs de projet

- Être en reconversion professionnelle effective (diplôme BPREA et/ou expériences agricoles significatives) et avoir un projet agricole agroécologique professionnel construit, avec une installation idéalement prévue autour de Toulouse. Inscription effective ou à faire en cours de test au Parcours Professionnel Personnalisé.
- Contractualiser un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) d'un an renouvelable deux fois avec la couveuse agricole du 100e Singe qui permet de bénéficier des minimas sociaux (RSA, chômage) et de rester au régime général de la sécurité sociale.
- Avoir envie de s'inscrire dans un parcours d'apprentissage (accompagnement technique, entrepreneurial, comptable...) et une dimension collective (mutualisation de certains équipements, entraide)

Equipe d'accompagnement

- Une accompagnatrice référente dédiée au porteur de projet (Charlotte Chambert)
- Un accompagnateur-paysan expérimenté sur le maraichage (Pierre Besse)
- Des référents du 100e Singe sur les sujets technico-économiques, développement de projet, comptable et financier, communication
- Des partenaires intervenants sur les sujets de financement (France Active, ADIE), installation (ADEAR31), foncier (Terre de Liens, SAFER), sociaux (MSA), etc.

Caractéristiques du site de test proposé



Le producteur en test sera accueilli sur les parcelles du site principal du 100e Singe à **Castanet** (2ha de champs et 700m² de bâtiments). Une partie des surfaces accueillent depuis avril 2022 Sarah, maraichère en test d'activité. La possibilité d'une installation définitive sur ce site est en discussion avec le propriétaire.

La surface disponible pour un nouveau porteur de projet est constituée de **1800 m² de plein champ**, 1 parcelle de culture de garde plein champ collective de 2700 m², **d'une serre de production de 320 m²**, d'un espace sous la serre pépinière mutualisée (80m² dédié), d'un espace de stockage intérieur sécurisé, d'équipements agricoles, d'un bureau nomade avec connexion internet, d'un espace de vie (cuisine, repas, toilettes, vestiaire).

Possibilité de vente à la ferme, en collaboration avec la maraichère déjà sur site.

Site certifié en conversion AB, pratiques respectueuses a minima du cahier des charges de la bio.

Détails techniques

- **Serres de production et pépinière** : tunnels froids neufs. Base de matériel d'aspersion.
- **Terres** : Parcelle plane ou légèrement en pente argilo-sableuse, anciennement prairie, couverts végétaux au moment de la reprise. Réseau d'irrigation primaire et base de matériel d'aspersion plein champ.
- **Réseau d'eau** de ville tarif sans assainissement
- **Equipements a disposition** : Tracteur 60 cv neuf avec bennette et chargeur / Motoculteur BCS équipé d'outils tractés (charrue rotative, fraise, herse niveleuse rotative) / Petit outillage mutualisé accessible sur demande

Conditions

- Contribution associative de 127€/ mois comprenant l'accompagnement, le portage social, juridique et comptable
- Contribution de mise à disposition et renouvellement du matériel agricole de 123 €/mois
- Charges d'activité réelles aux frais de l'entrepreneur (eau, électricité, banque, certification AB, terreau, etc.)

Calendrier de candidature

- Dossier de candidature disponible sur demande à espacetest@le100esinge.com et à nous renvoyer complété avant le **25 février 2023**
- Validation de la candidature : début mars
- Début du test : **avril 2023**

Temps d'information sur inscription

<http://bit.ly/3hFK8on>

Mardi 24 janvier à 9h30 sur site

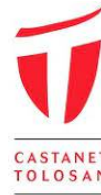
Jeudi 02 février à 9h30 sur site

Mercredi 01 février à 18h en visio

Prochaines ouvertures de site de test en 2023

Nous consulter ou www.le100esinge.com

En partenariat avec



Avec le soutien de